



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASM NATATION SAISON19/20

samedi 6 mars 2021

ASM Natation

Nombre de membres présents : 18

De 14h12 à 16h30

PRÉSENTS CE JOUR :

- **Représentant Mairie** : Francine Lucchini, maire adjointe au sport, excusée pour cause d'évènement familial
- **Membre du bureau ASM** : Claude Muret (Président ASM),
- **Membre du Bureau ASM-Natation** : Sébastien Sonnenberg (Président), Florian Huguenot (Secrétaire), Marie Caujolle (Secrétaire Adjointe), Isabelle Chauvin (responsable équipements et officiels), Julien Serres (Trésorier adjoint)
- **Entraîneurs ASM-Natation** : Thierry Legrix, Philippe Milani
- **Adhérents** : Delphine Margue, Réda Ouazzani, Claire Bouinot, Emmanuel Tenneson, Domenico Georgio Cassara, Virginie Codina, Lotfi Lamrani, Olivier Kermarrec, Isabelle Brenellière et Christophe Chomienne

SUJETS DU JOUR :

- Rapports de la saison 2019/2020
- Perte de nos créneaux du lundi soir
- Point sur la conjoncture actuelle du club vis à vis de la crise sanitaire de la covid 19 et compensations
- Election du nouveau bureau de la section

INTRODUCTION :

Faible présence des membres du club et absence de représentant de la mairie de Meudon (Mme Lucchini, Maire adjointe déléguée au sports excusée pour raisons familiales).
Accueil du président, présentation des membres du bureau et des entraîneurs.
Ordre du jour

▶ 1^{er} sujet : Rapports moral, sportif et financier de l'année 2019/2020

Présentation des rapports.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Bilan de mi-saison 2020/2021.

▶ 2^{ème} sujet : Rapport sur la perte des créneaux adultes du lundi soir

Rappel de l'histoire et des effets néfastes sur la section, notamment sur sa gouvernance qui repose historiquement sur les groupes adultes impactés par la perte des créneaux.

Constat partagé de la mauvaise communication de la part de la Mairie, des « zones d'ombres » dans cette affaire, qui pose question sur l'intérêt porté par la Mairie pour la pratique de la natation, notamment adulte, à Meudon.



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASM NATATION SAISON19/20

samedi 6 mars 2021

ASM Natation

Nombre de membres présents : 18

De 14h12 à 16h30

Débat et questions sur la forme des prochaines actions à prendre par la section.

Sébastien Sonnenberg, président de la section, rappelle que le bureau actuel est entièrement démissionnaire et que les prochaines actions seront décidées et menées par le bureau suivant.

▶ 3^{ème} sujet : Evocation des compensations des annulations d'entraînement

Rappel de la situation financière de la section, nettement positive à ce jour mais en « trompe-l'œil », compte-tenu des risques importants sur la saison suivante et une crise des adhésions à prévoir.

Rappel que le choix de la politique de compensation est effectué par l'ASM dans son ensemble, au cours d'un Comité Directeur.

Comité Directeur de l'ASM prévu en Avril pour statuer sur le sujet.

Monsieur Muret, président de l'ASM, mentionne que compte-tenu de la forte disparité des situations, les mesures mises en places seront différenciées par section.

Sébastien Sonnenberg, président de la section Natation, rappelle que le bureau en exercice est démissionnaire et que le nouveau bureau participera à ce Comité Directeur. Afin que les adhérents puissent peser sur les choix de compensation il est donc important qu'ils se motivent pour former un nouveau bureau.

▶ 4^{ème} sujet : Election d'un nouveau bureau pour la section ASM-Natation

Rappel de l'organisation interne de l'ASM et de l'ASM Natation.

Rappel de la décision prise par tous les membres du bureau actuel de démissionner.

Cette décision est notamment motivée par la perte des créneaux du lundi soir, de la façon dont la Mairie a communiqué sur le sujet, et du sentiment de frustration de l'équipe face au désintérêt sensible de la Mairie de Meudon par rapport à la pratique de la natation.

Evocation de la possibilité de confier la gestion courante de la section à un(e) salarié(e), afin de soulager les prochains bureaux du poids des tâches administratives.

Plusieurs adhérents expriment la disponibilité pour établir un nouveau bureau, mais à la condition que la Mairie revienne sur ses décisions et propose une solution pérenne pour les groupes adultes

Décision de former un bureau de transition jusqu'à la fin de saison, afin de discuter de la question des créneaux perdus et des actions à mener d'ici la fin de saison. Décision de demander à rencontrer de nouveau Mme Lucchini, Maire adjointe aux sports, et éventuellement monsieur Larghero, Maire de Meudon, pour évoquer le sujet et demander de revenir sur les décisions prises. La décision du bureau provisoire de se maintenir sera conditionnée aux réponses de la Mairie mais aussi au support des adhérents (notamment pour rejoindre le bureau).

En cas du non-prolongement du bureau provisoire les deux options envisagées sont la mise sous tutelle de la section par l'ASM, ou bien la fermeture de la section.

Membres du bureau provisoire: Isabelle Brenellière, Julien Serres, Marie Caujolle, Isabelle Chauvin, Claire Bouinot

Fin de la session, remerciements mutuels du bureau et des membres présents